



# MOBILISATION DU 9 OCTOBRE



**Avant de décliner un Plan de Loi du Financement de la Sécurité Sociale, encore plus offensif en matière d'austérité que les précédents, et la contre-réforme des retraites, le gouvernement Macron a fait l'annonce, cet automne, de mesures affectant nos secteurs. Tout d'abord, avec le plan pauvreté (repoussé depuis le début de l'été, pour cause de coupe du monde...) puis avec le plan santé.**

Ces deux plans visent à la fois à réduire les aides aux plus précaires et à favoriser le privé que ce soit dans le social, le médico-social ou bien le sanitaire :

- ▶ favorisant les patrons d'entreprises, les actionnaires et les tenants du libéralisme
- ▶ cassant la sécurité sociale,
- ▶ organisant la refonte et la minoration des aides sociales,
- ▶ tentant de supprimer la fonction publique et les services publics.

## **Plan pauvreté : vers une refonte du travail social**

Présenté comme le tournant social du quinquennat Macron, le plan pauvreté va saborder le sens même des métiers du social et du médico-social.

A plusieurs reprises ce plan pauvreté fait écho au rapport Bourguignon et annonce la couleur en souhaitant réformer le travail social à l'horizon 2020. On y devine déjà certains contours :

- injonction de résultats
  - utilisation de plateformes dématérialisées,
  - renforcement des fonctions de contrôle social,
  - création de nouveaux diplômes universitaires et de nouveaux métiers (écrivains publics, médiateurs sociaux, développeurs sociaux).
- En parallèle, après avoir sabré la prévention spécialisée, la « nouvelle innovation sociale à la mode » consisterait à développer les pratiques « d'aller vers » les personnes, comme si le travail

social et médico-social se cantonnait à cette seule prérogative.

## **Plan Santé : on prend les mêmes et on recommence ?**

Le « Plan Santé », annoncé à grand renfort de communication comme une véritable révolution mettant le-la patient-e au cœur du dispositif n'est purement et simplement qu'une simple accentuation du dogme technocratique et libéral désormais applicable à notre système de santé. Il s'avère être une véritable aubaine pour la médecine libérale qui bénéficiera d'incitations financières.

Les professionnel-les de santé, dans le public comme dans le privé, sont exsangues, mais ils-elles devront donc se contenter de continuer avec les suppressions de postes, leur situation d'astreinte permanente et cette souffrance au travail, se traduisant par un nombre sans précédent de suicides, qui manifestement n'inquiète personne au gouvernement.



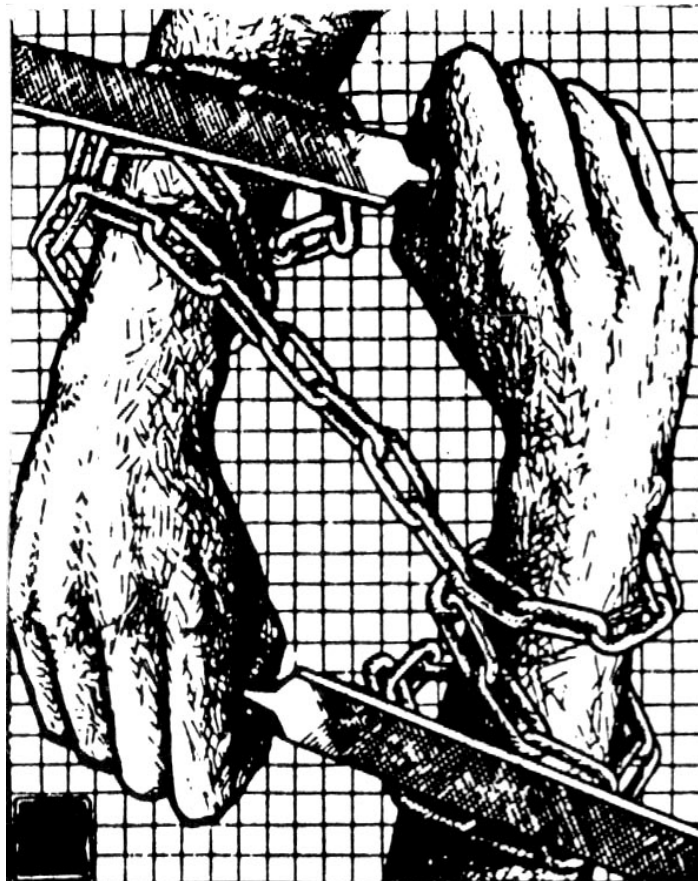
## **Pour la Fédération SUD Santé Sociaux,**

Il est urgent de réellement renverser la table et définir les moyens et l'organisation du système public de santé de manière démocratique avec les professionnel-les de santé, de tous statuts, et les usager-ères. Pour ce faire, il faut sortir la protection sociale des griffes de la finance assurantielle, et remettre la Sécurité sociale au centre de notre projet de société, avec un retour à son financement et à son fonctionnement historique, qui a déjà fait ses preuves.

Ces plans n'accouchent pas d'une souris, mais de nouvelles pièces renforçant l'édifice libéral. Par un habile jeu de redéploiement des crédits, les mesurettees annoncées ne font pas oublier le fond du problème. La démolition de l'action sociale, éducative et sanitaire orchestrée depuis des années, nous invite à construire des mobilisations décloisonnant les secteurs. Partout, construisons des liens, des pratiques et des luttes communes entre acteurs et actrices du social, du sanitaire, de l'insertion.

SUD Santé Sociaux revendique :

- Une revalorisation du SMIC à 1 700€ et de toutes les grilles de salaires
- L'arrêt des politiques libérales dans nos secteurs
- Des effectifs suffisants pour que les personnels puissent faire leur travail dans de bonnes conditions



**Afin de faire obstacle à la politique libérale de Macron et de son gouvernement, la Fédération SUD Santé Sociaux appelle tous les travailleurs-euses à :**

- manifester leur mécontentement dans la rue le 9 octobre**
- participer aux cortèges unitaires sur tout le territoire**